

ELLE OSE TOUT !

Tel Macron et le gouvernement Borne, notre Directrice ose tout !

Ce n'est même pas du 49.3, c'est de l'autocratie ! Bien que notre Directrice ait fait le pas de se séparer de la DRH alors que Macron n'a pas encore viré Borne, sa gouvernance de l'hôpital continue de se faire contre les personnels et leurs représentants, au détriment des usagers de l'hôpital.



Détournement des budgets de notre formation !

65 000€ indûment pris sur la formation des personnels :

- **20 000€ pour l'« Accompagnement du projet de service des UMD »** ! Inadmissible ! *(non enlevés à ce jour)*

- **27 000€ volés** sur le budget de la formation pour le logiciel « Sillage » à cause de l'incompétence de notre direction qui passe des appels d'offres sans inclure la formation au dit logiciel ! *(non enlevés à ce jour)*

- **16 500€** pour former les agents aux logiciels « RH » et « paie » alors qu'ils sont en fonctionnement depuis de nombreuses années et que le CHM se doit d'avoir les compétences internes ! *(enlevés depuis suite à notre demande)*

Et nous n'évoquons même pas les formations mises en place uniquement à cause de l'incurie de la gestion RH de notre établissement ! (**15 000€** pour « **Posture face aux tensions** », **7 000€** pour la « **Pleine conscience** », **4 000€** pour le « **pilotage des pôles en psychiatrie** »...).

Le syndicat CGT demande à tous les agents des UMD de suspendre leur participation aux réunions du cabinet « Ivolve » tant que les 20 000€ ne seront pas rendus.

Nous attendons, par ailleurs, le CSE spécifique du 5 juin sur la formation pour adopter une position définitive !

Détournement de notre prime annuelle !

Depuis plus de 2 ans notre direction nous parle de primes au mérite. Les modalités de calcul du versement de notre prime annuelle de service doivent être données au représentant du personnel en amont du versement. Les élus CGT les ont demandé dès novembre 2022. Jusqu'en février 2023, il nous a été répondu que ce n'était pas possible, qu'ils n'avaient pas tous les éléments. De fait, la première partie de notre prime a ainsi été versée via des calculs qui échappent de manière totale aux agents !

Par la suite, nous apprenons fin janvier 2023, grâce à un mail qui nous est transmis anonymement que la DRH en novembre 2022 avait demandé aux cadres sup la liste de leurs cadres « méritants » ! Cette prime exceptionnelle, de plus de 500€ a donc bien été versée, mais prise sur l'enveloppe globale des autres agents ! **Pour la Direction, les autres agents, n'étant sans doute pas assez méritants ont ainsi eu leur prime amputée !**

La CGT exige le paiement aux agents spoliés de la partie des sommes détournées par une telle forfaiture !

Gouvernance de l'hôpital !

Dans un contexte national difficile, pénurie d'IDE, pénurie de médecins, budgets toujours plus contraints, notre directrice se positionne en bon soldat de l'exécutif !

Elle envisage sans problème :

- La continuation de la privatisation de certaines de nos activités (service hygiène, communication...).

- De limiter le nombre et la durée des instances.

- D'agir sans informer ou sans demander l'avis des représentants des personnels même quand cela est réglementaire.

- L'usage de l'emploi contractuel reste très/trop important même au détriment de notre service de Médecine du travail qui se doit de rester autonome et indépendant.

Par ailleurs, elle reste silencieuse quant à son positionnement sur l'intégration ou pas du CHM au GHT.

Censure des instances CSE et F3SCT !

Les échanges lors des instances ressemblent, coté direction, de plus en plus à du « cause toujours » ou du « on verra plus tard » voire du « je n'ai rien à dire ». Même si nous ne donnons qu'un avis, notre direction est contrariée de devoir nous donner les infos (pourtant obligatoire !) sur le fonctionnement de notre hôpital et de devoir expliquer et débattre...

Elle exige donc une clause « de respect » dans le règlement intérieur, élément pourtant déjà inscrit dans les textes...

Notre Directrice nous explique par exemple que dénoncer l'incompétence d'un directeur est irrespectueux !

Dans ses tracts ou lors des instances, le Syndicat CGT ne se laissera ni bâillonner, ni censurer.

Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Montfavet

cgt.montfavet@gmail.com – 04 90 03 90 73

Facebook : Cgt Montfavet – www.cgtmontfavet.fr

La lutte pour l'abrogation de la réforme des retraites continue.

JOURNÉE DE GREVE MARDI 6 JUIN 2023